

à la description des postes catéchétiques ont généralement été traitées directement dans les paroisses. Parmi les dossiers importants, notons l'adaptation des descriptifs de poste pour les paroisses de dialogue impliquées dans le projet Avenir de l'enseignement religieux. Il faut également mentionner les questions relatives à l'engagement de catéchètes ou de collaborateurs et de collaboratrices de la catéchèse et de

la catéchèse spécialisée, ainsi que les questions en lien avec les suppléances.

Ministère catéchétique : une mission en éducation religieuse

Le 24 juin, en la collégiale de Berne, 14 personnes ont été reconnues dans le ministère catéchétique, dont huit également dans le ministère socio-diaconal. Le pasteur Iwan Schulthess, membre du Conseil synodal chargé de

présider le culte, a rappelé les mots de la Vision – « Soigner les héritages – Ouvrir des espaces » – et a exhorté les personnes chargées de ministère à se laisser toucher par les souffrances et les besoins de l'être humain, en marchant ainsi sur les traces de Jésus, qui s'intéressait à tous les êtres humains sans exception.

Les conférences catéchétiques à Spiez, à Berne et à Bienne ont été consacrées à la mission fondamentale du ministère catéchétique et à son développement. À cette occasion, les participantes et les participants ont échangé avec le Conseil synodal et ont pu exprimer leurs préoccupations. Les éléments recueillis sont en cours d'évaluation et permettront, en collaboration avec l'ensemble des ministères, d'affiner encore la définition des profils.

La présidente du Conseil synodal Judith Pörksen Roder, la présidente du Synode Sophie Kauz, les conseillères synodales Ursula Marti et Renate Grunder ainsi que les conseillers synodaux Philippe Kneubühler et Ueli Burkhalter ont animé la cérémonie de reconnaissance des ministères.



Reflets de la conférence de la catéchèse.



Vers de nouveaux métiers d'Église ?

De quels métiers l'Église aura-t-elle besoin dans dix ans ? Et comment l'évolution majeure des Églises et de la société se répercutera-t-elle sur ces métiers ? Ces questions revêtent un caractère de plus en plus urgent pour le protestantisme suisse.

Le manque de relève, la baisse des moyens financiers, la nouvelle place de l'Église dans la société ainsi que les mutations technologiques imposent incontestablement des défis majeurs aux Églises.

À elle seule, la pénurie de personnel dans l'ensemble des métiers d'Église modifie largement la situation puisqu'elle implique de renforcer l'attractivité des offres de formation et de revoir les profils professionnels ecclésiaux traditionnellement admis. De quels nouveaux métiers l'Église a-t-elle besoin pour maintenir sa présence, son efficacité et son attractivité à l'avenir ?

Le Conseil et le Synode de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ont donné mandat de regrouper et de coordonner les offres de formation débouchant sur des métiers d'Église. Le comité stratégique constitué à cette fin a présenté un projet d'école centralisée en présentiel. Lors du Synode de l'EERS en juin, cette proposition a été accueillie avec un certain scepticisme ; en revanche, le Synode a approuvé le renforcement de la coopération et la mise en réseau du paysage de la formation.

Un groupe de travail a développé des scénarios pour la suite du processus, notamment à partir de l'idée que le regroupement équivalait à une consolidation durable. Des modules de formation initiale et continue pourraient non seulement bénéficier au groupe professionnel concerné, mais aussi favoriser la porosité entre cette sphère professionnelle et d'autres, ce qui impliquerait de disposer d'un modèle et d'une orientation cohérente vers l'acquisition de compétences afin que les contenus soient déterminés et transmis de manière transparente.

Sur le plan du ministère pastoral et de la formation au ministère, divers projets cantonaux, régionaux et nationaux ont été lancés pour amener des solutions créatives, telles que le projet Pfarramtliche Dienste (services pastoraux) qui permettra l'engagement de titulaires d'un simple bachelors en théologie. Pour notre Église, il est crucial de définir le profil professionnel qui sortira de la nouvelle filière et son domaine de compétences, ainsi que le rapport entre ce nouveau métier d'Église et le métier de pasteur tel qu'il existe actuellement. Les compétences doivent être attribuées et délimitées. Le ministère pastoral tel que nous le connaissons s'est constitué un grand capital de confiance auprès de la population au fil des siècles passés et a considérablement marqué l'Église. La qualité de la formation universitaire et la capacité qui en découle à communiquer avec tout le monde, quel que soit le milieu social ou le niveau de formation, y ont largement contribué. Ce capital de confiance ne peut pas être entamé inconsidérément par la modification des exigences en matière de formation.

Les domaines professionnels ecclésiaux se transformeront pour que l'Église puisse continuer d'accomplir sa mission. Ce processus de transformation réclamera une grande habileté stratégique. Que sur ce point aussi Dieu mette l'Église en mouvement !

Notre Église n'échappera pas à ce défi, et elle ne pourra offrir des solutions pérennes qu'en s'associant à l'ensemble des Églises cantonales et des pôles de formation. ■



 Iwan Schulthess
chef du département Théologie